

Quels projets pour les locataires en Valais?

Mathias Reynard, conseiller national PS, se présente le 7 mars à l'élection au Conseil d'Etat valaisan et répond ici à quelques questions liées à la politique du logement.

Quelle a été votre action à Berne pour les locataires?

J'ai siégé au comité de l'ASLOCA Suisse. Je connais les enjeux de la politique fédérale du logement et la défense des locataires. Au Parlement, avec les élus membres de l'ASLOCA, j'ai combattu les propositions des milieux immobiliers visant à démanteler la protection contre les loyers abusifs. C'est avec conviction que j'ai fait campagne pour l'initiative de l'ASLOCA pour plus de logements abordables.

Quels sont les problèmes des locataires en Valais?

Le Valais n'est plus un canton exclusivement de propriétaires. La population est confrontée à des réalités semblables à celles du reste de la Suisse. Des assurances, des banques et des fonds de pensions ont beaucoup investi dans des logements. Mais ceux-ci sont trop chers et ne répondent pas aux besoins de la majorité. La situation n'est pas meilleure dans les vallées, où la spéculation va bon train. Les jeunes quittent les villages où ils ont grandi, incapables de payer le prix ou le loyer des quelques logements disponibles. Si les annonces sont nombreuses, elles concernent le plus souvent des appartements ou des chalets de vacances. Vivre à Saint-Luc ou à Hérémence est désormais difficile pour les jeunes notamment.

Quelles devront être les tâches du nouveau Conseil d'Etat?

J'ai mené une campagne de terrain. C'est fondamental! Même si je vis et travaille en Valais, il y a un risque, à fréquenter les dorures du Palais fédéral, de s'éloigner du quotidien des gens. De nombreux Valaisans m'ont fait part de leurs aspirations et préoccupations, qui servent de base à mon programme.

Le modèle traditionnel, où le clan pourvoit aux besoins fondamentaux de ses membres, a vécu. Les Valaisans ont donc besoin d'une vraie politique du logement en faveur de la classe moyenne et des personnes à faibles revenus. Ces personnes n'intéressent pas beaucoup les



Mathias Reynard, conseiller national et candidat au Conseil d'Etat valaisan.

promoteurs. Les loyers ont ainsi pris l'ascenseur et les Valaisans ne peuvent plus se loger. Cette vérité n'a malheureusement pas grande place dans le monde politique en Valais. Je suis quasiment le seul à y représenter les locataires qui sont le plus souvent invisibles.

Le Conseil d'Etat doit proposer des solutions pour les locataires et en faveur du logement abordable. Il pourra s'inspirer des solutions les plus efficaces des autres villes et cantons. Je pense en particulier aux règles qui limitent la spéculation foncière et s'assurent que les nouveaux logements répondent aux besoins de la majorité de la population. Il faut aussi veiller, à l'autre bout de la chaîne, que le locataire puisse concrètement faire valoir ses

droits. Accéder au juge est aujourd'hui prohibitif. Je soutiens pleinement la proposition de l'ASLOCA qui vise à instaurer un tribunal des baux et loyers (voir page ci-contre).

La crise du Covid-19 et ses conséquences économiques et sociales exigent ce changement. Il en va de la dignité des Valaisans. Cette politique ne pourra toutefois pas se faire sans le soutien des locataires et de l'ASLOCA, aux côtés desquels je m'engage depuis toujours.

Propos recueillis par Christian Dandrès